

réfolurent de nous écouter, & de fac-
crifier leur vie plutôt que de manquer
à leur devoir de chrétiens. Le temps
marqué arriva, qui étoit cette année
le 21 Septembre. Ils ne furent point à
l'eau de ferment; le 22 ils furent ac-
cusés au Tribunal comme n'ayant pas
voulu prêter le ferment de fidélité : ils
persistèrent à dire qu'ils ne pouvoient
le faire à la maniere des Gentils; que
cela étoit contraire à notre Religion,
& qu'ils l'avoient prêté à la maniere
des Chrétiens, & cela étoit vrai. L'af-
faire fut portée au Roi d'une maniere
bien envenimée. Le Roi célébroit alors
une fête de sa Religion qui devoit durer
trois jours. Il donna ordre d'examiner
l'affaire, & que, si les Mandarins chré-
tiens étoient traîtres, de les mettre à
mort. Aussi-tôt on les mit tous trois en
prison, des chaînes aux pieds, au cou,
une cangue au cou (instrument de sup-
plice usité dans l'Inde) & des ceps de
bois aux pieds & aux mains. Nous ne
manquâmes pas comme leurs Pasteurs,
de les visiter, de les consoler, de les
fortifier dans leur prison. On nous lais-
soit entrer, & nous avions la conso-
lation de les voir fermes, contents &
disposés à recevoir la mort.